



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mercredi 2 novembre 2016 — N° 203**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 40.

\_\_\_\_\_

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Déclarations de députés**

M. H. Plante (Maskinongé) fait une déclaration afin de souligner la tenue de l'événement Bon appétit Maski, culture et gourmandise.

\_\_\_\_\_

M. Roy (Bonaventure) fait une déclaration afin de féliciter Mme Maryse Beaudin, nommée Super Mom du mois.

\_\_\_\_\_

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire du Service d'entraide Rocamadour.

\_\_\_\_\_

M. Spénard (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de souligner la détermination de la famille St-Hilaire qui a fait de la Ferme Famille St-Hilaire SENC un succès.

\_\_\_\_\_

Mme Tremblay (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner la performance de jeunes athlètes de la circonscription de Chauveau aux Jeux du Québec.

**2 novembre 2016**

---

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'Association des enfants et adultes handicapés de Boucherville et Varennes.

\_\_\_\_\_

M. Giguère (Saint-Maurice) fait une déclaration afin de féliciter Mme Line Lecours et M. Denis Morin, récipiendaires de l'Ordre du mérite scolaire.

\_\_\_\_\_

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de féliciter les récipiendaires des bourses de la Fondation du cégep à Terrebonne.

\_\_\_\_\_

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner la Semaine nationale des proches aidants.

\_\_\_\_\_

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Patrice Rodriguez, fondateur et coordonnateur de l'organisme Parole d'excluEs.

\_\_\_\_\_

À 9 h 51, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 heures.

\_\_\_\_\_

**2 novembre 2016**

---

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 118 Loi sur les laboratoires médicaux, les centres de services orthopédiques et les centres de physiologie respiratoire exploités par une entité autre qu'un établissement de santé et de services sociaux

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 118.

### **Dépôts de documents**

M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, dépose :

Une proposition d'amendement au projet de loi n° 109, Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs.

(Dépôt n° 2707-20161102)

---

Mme Boulet, ministre du Tourisme, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2015-2016 de la Société du Centre des congrès de Québec.

(Dépôt n° 2708-20161102)

**2 novembre 2016**

---

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 21 septembre 2016 par Mme Lamarre (Taillon) concernant la rémunération des internats en psychologie au Québec;

(Dépôt n° 2709-20161102)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 29 septembre 2016 par M. Leclair (Beauharnois) concernant la circulation des véhicules lourds sur le boulevard Monseigneur-Langlois à Salaberry-de-Valleyfield.

(Dépôt n° 2710-20161102)

### **Dépôts de rapports de commissions**

Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, le 1<sup>er</sup> novembre 2016, a procédé à l'élection à la vice-présidence de la Commission.

(Dépôt n° 2711-20161102)

---

M. Ouellette (Chomedey), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 1<sup>er</sup> novembre 2016, a procédé à l'élection à la vice-présidence de la Commission.

(Dépôt n° 2712-20161102)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

**2 novembre 2016**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Lamarre (Taillon) dépose :

Un tableau intitulé *Tableau A.6.1 – Paiement moyen par médecin équivalent temps plein rémunéré à l'acte, selon la spécialité et la province ou le territoire.*  
(Dépôt n° 2713-20161102)

### **Votes reportés**

L'Assemblée tient le vote reporté, le 1<sup>er</sup> novembre 2016, sur la motion de M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, proposant que le projet de loi n° 110, Loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **249** en annexe)

Pour : **81** Contre : **27** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 110 est adopté.

### **Motions sans préavis**

M. Marceau (Rousseau) présente une motion concernant le resserrement des règles hypothécaires par le gouvernement fédéral; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Spénard (Beauce-Nord), conjointement avec M. Bergeron (Verchères), présente une motion visant à inclure l'Unité permanente anticorruption au sein du comité d'experts et dans la vérification du processus en place pour les mandats contre les journalistes; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

**2 novembre 2016**

---

Conformément à l'article 146 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 109, Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques les 14, 15, 16 et 17 novembre 2016;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

Ville de Québec  
Chambre de commerce de Québec  
Vivre en ville  
Commission de la capitale nationale  
Communauté métropolitaine de Québec  
Chef de l'opposition officielle à la Ville de Québec  
Groupement de conseils de quartier de la ville de Québec  
APCHQ  
Nation huronne-wendat  
MRC de Charlevoix  
MRC de Charlevoix-Est  
Accès transports viables  
Action patrimoine  
Québec International  
Regroupement des organismes communautaires de la région 03  
Regroupement pour l'aide aux itinérants et aux itinérantes de Québec  
Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail  
MRC de Portneuf  
MRC de la Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier  
Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches  
Conseil régional de l'environnement de la capitale nationale  
Ville de L'Ancienne-Lorette  
Ville de Saint-Augustin  
Ville de Lac-Beauport



**2 novembre 2016**

---

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Mme David (Gouin), conjointement avec M. Cousineau (Bertrand), présente une motion concernant le réseau des centres de la petite enfance; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 62, Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements religieux dans certains organismes;

**2 novembre 2016**

---

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 106, Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics.

---

M. Ouimet, premier vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance publique afin de procéder à l'élection à la présidence de la Commission;
- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance publique afin de procéder à l'élection à la présidence de la Commission;
- la Commission des finances publiques se réunira en séance publique afin de procéder à l'élection à la vice-présidence de la Commission.

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

À 11 h 05, à la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

---

Les travaux reprennent à 15 h 01.

---

2 novembre 2016

---

**Affaires inscrites par les députés de l'opposition**

Mme Roy (Montarville) propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse les lacunes importantes du Québec en matière d'intégration, de francisation et d'employabilité des immigrants;

QU'elle demande au gouvernement de réduire à 40 000 les seuils annuels d'immigration, d'accentuer les efforts consacrés à l'intégration et à la francisation des immigrants et de mettre en place des cours obligatoires de francisation pour les nouveaux arrivants.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteure de la motion pour sa réplique; environ 52 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 30 minutes 20 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 21 minutes 40 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Roy (Montarville) dépose :

Un extrait du site Web du quotidien *La Presse*, en date du 3 septembre 2016, intitulé *Immigration : le bon plan de la ministre Weil*.

(Dépôt n° 2714-20161102)

**2 novembre 2016**

---

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

---

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 3 novembre 2016, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 17 h 01, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 3 novembre 2016, à 9 h 40.

#### SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 2 novembre 2016, à 11 h 40, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 110 Loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

2 novembre 2016

---

**ANNEXE**

**Votes par appel nominal**

Sur la motion de M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire :

**(Vote n° 249)**

**POUR - 81**

Anglade (PLQ)	D'Amours (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Arcand (PLQ)	David (PLQ)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
Auger (PLQ)	(Outremont)	Lessard (PLQ)	(Montarville)
Barrette (PLQ)	de Santis (PLQ)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)
Bernier (PLQ)	Drolet (PLQ)	Matte (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Billette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Ménard (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Sherbrooke)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Blais (PLQ)	Fortin (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Dubuc)
Blanchette (PLQ)	(Pontiac)	Morin (PLQ)	Simard (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Fournier (PLQ)	Nichols (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bonnardel (CAQ)	Giguère (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Soucy (CAQ)
Boucher (PLQ)	Girard (PLQ)	Paradis (CAQ)	Spénard (CAQ)
Boulet (PLQ)	Habel (PLQ)	(Lévis)	St-Pierre (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Hamad (PLQ)	Paradis (PLQ)	Surprenant (CAQ)
Busque (PLQ)	Hardy (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Heurtel (PLQ)	Picard (CAQ)	Thériault (PLQ)
Carrière (PLQ)	Huot (PLQ)	Plante (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Iracà (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Polo (PLQ)	Vien (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Kelley (PLQ)	Proulx (PLQ)	Weil (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Reid (PLQ)	
Couillard (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Roberge (CAQ)	
D'Amour (PLQ)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)	

**CONTRE - 27**

Bergeron (PQ)	Hivon (PQ)	Maltais (PQ)	Richard (PQ)
Bérubé (PQ)	Jean (PQ)	Marceau (PQ)	Rochon (PQ)
Cloutier (PQ)	Khadir (IND)	Massé (IND)	Roy (PQ)
Cousineau (PQ)	Lamarre (PQ)	Ouellet (PQ)	(Bonaventure)
David (IND)	LeBel (PQ)	(René-Lévesque)	Therrien (PQ)
(Gouin)	Leclair (PQ)	Ouellet (PQ)	Traversy (PQ)
Gaudreault (PQ)	Léger (PQ)	(Vachon)	Turcotte (PQ)
(Jonquière)	Lisée (PQ)	Pagé (PQ)	Villeneuve (PQ)